



Aux Présidents des organisations patronales
Medef, CPME, U2P

Paris le 9 janvier 2018

Messieurs les Présidents,

L'évolution de la politique du handicap faisait partie des préoccupations des partenaires sociaux inscrite dans l'agenda social de 2015. Le comité de suivi, réuni le 10 novembre 2015, avait fait figurer dans le relevé de décision le lancement d'une délibération relative à ce thème dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Cette échéance est largement dépassée, malgré les relances effectuées par certains d'entre nous.

Les problèmes liés à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés restent vifs. Le gouvernement, par la voix de la secrétaire d'Etat en charge des Personnes handicapées Mme Sophie Cluzel, dans le prolongement du Comité interministériel du Handicap du 20 septembre 2017, souhaite mobiliser les partenaires sociaux sur l'accès et le retour à l'emploi des travailleurs handicapés.

C'est pourquoi les organisations syndicales de salariés, par la présente, rappellent l'urgence de démarrer cette délibération, et appellent les organisations patronales à respecter l'engagement de 2015.

Nos organisations sont prêtes à vous rencontrer rapidement pour échanger sur la situation nouvelle du fait de la demande gouvernementale et d'examiner les conditions nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Une position débattue et partagée permettrait d'apporter une réponse commune à la question de la responsabilité des entreprises dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent Berger
Secrétaire général de la CFDT

Philippe Louis
Président de la CFTC

Jean-Claude Mailly
Secrétaire général de la CGT-FO

François Hommeril
Président de la CFE-CGC